

Dépôt : Groupe LSAP

Echternach, le 30/06/2014

Résolution

- Considérant que le Lycée classique d'Echternach éprouve un besoin pressant de pouvoir disposer de ses propres infrastructures sportives sous la forme d'un hall multisports
- Considérant que le conseil communal de la Ville d'Echternach reconnaît l'utilité et la nécessité absolue d'un hall sportif pour les besoins du Lycée classique d'Echternach
- Considérant que la construction d'un hall sportif sur le site « a Kack » dans le périmètre optique immédiat des monuments classés causerait un préjudice irréparable au cachet esthétique de la Ville d'Echternach
- Considérant que toute construction sur le site « a Kack » ferait perdre à la Ville d'Echternach le plus grand parking public à proximité du centre-ville ainsi qu'une aire précieuse à usage multiple hébergeant en outre des ouvrages anti-cru absolument nécessaires

le conseil communal de la Ville d'Echternach se prononce contre la mise à disposition du site « a Kack » pour la construction d'un hall sportif pour les besoins du Lycée classique d'Echternach